

Club d'échecs de Valleyfield

Assemblée Générale Annuelle 2013

Procès-verbal

Salaberry-de-Valleyfield, le 20 novembre 2013, 19 h 30

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du Club d'échecs de Valleyfield tenue à Salaberry-de-Valleyfield le mercredi 20 novembre 2013, à 19 h 30, dans les locaux de l'association.

Sont présents :

- M. Robert Blanchard
- M. Roger Gendron
- M. Marc Myre
- M. Martin Morissette
- M. Jean Morissette
- M. Louis Bergeron
- M. François Larose
- M. Étienne Lavoie

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30. M. Robert Blanchard, président, souhaite la bienvenue aux gens présents. M. Martin Morissette fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Robert Blanchard, appuyé par M. Martin Morissette; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Élections des membres du Conseil d'Administration

Trois personnes composent le Conseil d'Administration pour la période de novembre 2013 à novembre 2014. M. Martin Morissette propose M. Jean Morissette au poste de président d'élections. M. Jean Morissette accepte et est désigné à l'unanimité par les membres du Club pour présider les élections.

Pour le poste de président,
M. Robert Blanchard se présente pour le poste et est élu à l'unanimité.

Pour le poste de trésorier,
M. Roger Gendron se présente pour le poste et est élu à l'unanimité.

Pour le poste de vice-président/secrétaire

M. Martin Morissette se présente pour le poste et est élu à l'unanimité.

4. Présentation du bilan financier pour l'année 2012-2013

M. Roger Gendron présente le bilan financier de la saison 2012-2013. Les détails du bilan financier sont disponibles à l'annexe 1. Voici quelques faits saillants concernant les finances du club pour la saison 2012-2013. Des contributions financières de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield (259.90\$) et de CDN Isotopes (100\$) ont permis le renouvellement de l'équipement du Club soit l'achat de 6 nouvelles horloges DGT et de 2 échiquiers muraux. Le tournoi annuel s'est terminé avec un profit net de 50\$. Le solde du compte est passé de 483.86\$ à 607.03\$ en hausse de 123.17\$.

5. Présentation et discussion des activités du Club pour la saison 2013-2014

Les membres ont manifesté leur intérêt à poursuivre les mini-tournois de parties semi-rapides et l'élaboration de la « cote Valleyfield ». De plus, un mini-tournoi pour des parties lentes (min 1 heure par joueur) a été prévu pour la saison. Le nombre de rondes et de joueurs reste à déterminer. Il a été décidé qu'un tournoi annuel sera organisé pour le 3 mai 2014. La publicité devra être effectuée dans les 2 mois précédents. Quelques membres ont manifesté la nécessité d'augmenter les effectifs du club et de sa visibilité. Une présence accrue sur les sites web de Chesstalk, et de la FQE a été proposée. Des activités pourraient être envisagées dans un futur proche tel que des activités pour les jeunes pendant la fin de semaine.

6. Assurances collective et affiliation du club à la Fédération

Les membres ont discuté de la possibilité d'affiliation du club à la Fédération Québécoise des Échecs. Cette affiliation aurait pour effet de doter le club d'une assurance collective pouvant remplacer celle contractée avec BFL via la Ville de Valleyfield. Ce faisant, le club pourrait sauver un montant significatif (près de 100\$ annuellement) à partir de la saison 2014-2015. En effet, la FQE exige des frais annuels de 95\$ par année incluant un abonnement à la revue Échecs +. La couverture étant du 1 avril au 31 mars de chaque année, il faudrait payer 2 primes pour l'année en cours puisque l'assurance actuelle prend fin au 30 novembre 2013. Cependant, considérant les frais de 190\$ chargés par BFL, il serait possible de faire la transition à coût presque nul pour l'année en cours. L'affiliation du club permettrait également une ristourne de 5\$ par membership vendu par le club. Comme discuté, la ristourne sera retournée au membre ou conservée par le club. La transition sera effectuée conditionnellement aux exigences de la Ville concernant la couverture d'assurance requise par le club.

7. Coût des abonnements annuels

Il a été décidé que les tarifs resteraient les mêmes pour le prochain exercice.

8. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 00 par M. Blanchard que la séance soit levée.

Le secrétaire,
Martin Morissette

Annexe 1

Bilan financier de la saison 2012-2013

Solde au 1^{er} septembre 2012 483.86\$

Revenus

Aide financière 359.90\$

Memberships 408.00\$

Profit du tournoi annuel 2013 50.00\$

Total des revenus 817.90\$

Dépenses

Assurances 188.97\$

Équipements 372.66\$

Fournitures administratives 21.82\$

Eau, café et accessoires 111.28\$

Total des dépenses 694.73\$

Solde net au 1^{er} septembre 2013 607.03\$
